

**COMPTE-RENDU
DE LA REUNION PAR VISIOCONFERENCE
DU BUREAU DIRECTEUR
DU 2 MARS 2021**

FFCO - 15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (6)

Michel EDIAR (Président)
Jean-Philippe STEFANINI (Secrétaire général)
Sandrine TAISSON (Trésorière adjointe)
Marie-Claudine PERRIN (Secrétaire générale adjointe)
Valérie BERGER-CAPBERN
Thierry VERMEERSCH

Membre excusé et pouvoir (1)

Mathieu LEMERCIER (Trésorier), pouvoir à Sandrine TAISSON

Membre de droit

Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Président de séance : Michel EDIAR - Secrétaire de séance : Marie-Claudine PERRIN

Le Président ouvre la séance à 18h15.

Il fait un point préalable sur la prise de licence qui est en recul de près de 19 % à fin février (6033 licenciés/7414 l'année précédente à la même date).

Puis il propose de traiter les différents points de l'ordre du jour.

1. Approbation du compte-rendu du Bureau directeur du 05/02/2021

Le compte-rendu du Bureau Directeur du 05/02/2021 est approuvé à l'unanimité.

2. Point sur la situation sanitaire :

Le Secrétaire général fait le point sur ce sujet et précise que notre fédération est moins impactée que d'autres fédérations.

Il informe le Bureau directeur des demandes d'annulation, de report ou de questionnements par rapport aux organisations de courses qui sont arrivées à la fédération :

- annulation de la Nationale Nord-Est sans demande de report
- annulation de la Nationale Sud-Ouest
- demande de report du Raid O'Bivwak au 26 et 27 juin 2021 : le Bureau directeur valide à l'unanimité ce report (Jean-Philippe STEFANINI ne prenant pas part au vote)
- point de situation des 3 Jours de Pâques en Bourgogne : maintien à ce jour, en attente de la réponse de la Préfecture, avec possibilité de demande de report éventuel pour août 2021.
- demande de maintien de la Nationale Sud-Est VTT en Ardèche. Sur ce point, le Bureau directeur considère que le rôle de la fédération réside plus dans la définition des protocoles sanitaires à appliquer dans le cadre de la pratique que dans l'interprétation à apporter aux décrets sur les restrictions d'activité actuelle. Il lui semble donc qu'il ne lui appartenait pas de s'opposer à la tenue d'une manifestation qui serait autorisée par une décision préfectorale,
- questionnement par rapport à l'organisation du CFMD et CFC 2021 : demande d'avis sur la question des qualifications pour le CFMD et de préconisations pour l'organisation du CFC. Le Secrétaire général a transmis ces questions à la sous-commission pédestre et à la commission juges et arbitres afin d'établir des préconisations et propositions à soumettre au prochain Comité directeur du 19/03/2021.

Le Secrétaire général échangera avant cette échéance sur les pistes de réflexion envisagées.

3. FFCO : point administratif

Le Secrétaire général informe le Bureau directeur que, selon l'application de la règle des 34 % de licences dirigeants dans les clubs, 11 clubs ne respectent pas celle-ci à ce jour. Après discussion et au vu de la situation particulière actuellement pour les clubs, le Bureau directeur prend acte qu'un courrier de rappel de cette règle va être envoyé aux clubs concernés.

4. IOF : consultation sur les allocations de place pour les futurs Championnats du monde Longue Distance pédestre.

Le Secrétaire général donne la parole au DTN qui a analysé avec son équipe les différentes propositions émises par l'IOF pour les allocations de places pour la longue distance des championnats du monde pédestre 2023 ». Après réflexion, la proposition n°4 « Suspendre les relégations mais gérer comme habituellement les promotions » semble la plus équitable, puis la n°2 « Suspendre les promotions et les relégations. Les allocations de place en 2023 seront les mêmes qu'en 2021 ». Le Bureau Directeur approuve cette proposition et mandate le Secrétaire général pour faire réponse à l'IOF en ce sens accompagnée des commentaires de la DTN.

5. IOF : consultation sur la validation des imprimeurs

Pour faire réponse à la consultation IOF sur la validation des imprimeurs, le Secrétaire général propose au Bureau directeur de soumettre la candidature de la société « Sport Print Solutions ». Le Bureau directeur valide et mandate le Secrétaire général pour répondre en ce sens à la consultation IOF.

6. FFCO : point sur le dossier SEVANOVA

Le Secrétaire général fait le point sur le dossier FFCO/SEVANOVA. Le Bureau directeur valide la démarche proposée.

7. Accès à la base Archive : proposition de contrat avec HELGA

Le Secrétaire général soumet au Bureau directeur le projet de convention avec la Société HELGA quant à l'accès à la base Archive. Le Bureau directeur valide ce texte.

Le secrétaire général indique qu'il a également été saisi de difficultés rencontrées par certaines ligues qui téléchargeaient jusqu'à maintenant de façon automatique la base Archive, ce qui n'est désormais plus possible. Une solution technique est à l'étude pour résoudre ce problème.

8. Points divers :

- **Réunion CNOSF** : Le Secrétaire général rend compte des principaux sujets abordés lors de la réunion des fédérations non olympiques du CNOSF de la semaine dernière et de la position de celui-ci par rapport aux sujets suivants : normalisation des masques sports, actions pour soutenir les fédérations, gestion du fond de solidarité.
- **Partenariat MAIF** : Le Secrétaire général fait le point sur ce partenariat pour lequel il est en discussion de façon à prendre en compte le contexte sanitaire actuel remettant en cause la tenue des compétitions nationales pédestre. Le Bureau directeur valide la proposition de recentrer le partenariat autour de la semaine de la Course d'Orientation.
- **Devis informatique** : Le Secrétaire général présente au Bureau directeur trois devis relatifs au renouvellement du parc informatique et propose de réduire la négociation finale à deux prestataires. Le Bureau directeur valide la démarche.
- **Préparation CO'Mag** : Le Secrétaire général informe le Bureau directeur que notre prestataire « communication » interviendra dans le cadre de son forfait du mois de mars pour la préparation du prochain CO'Mag.
- **Campagne PSF 2021** : Le DTN fait le point sur la prochaine campagne PSF et souligne qu'il est souhaitable de commencer la campagne PSF dès que possible à partir du projet fédéral actuel.
- **Report du contrat de développement** : Le DTN informe que la demande de report du contrat de développement a été actée au 23/05/2021.
- **Info Haut Niveau** : Le DTN informe de l'annulation de l'Eurometing et du camp d'entraînement en République Tchèque.
- **Aides personnalisées Haut Niveau** : Le DTN informe le Bureau directeur du besoin de faire évoluer le règlement financier pour mieux prendre en compte les conditions de déplacement lors des stages individuels.

Après discussion, il est décidé de rédiger une motion qui sera proposée à la prochaine Assemblée Générale. Le Bureau Directeur prend note que le DTN va proposer une rédaction de cette motion.

9. WOD et récompenses

Valérie BERGER-CAPBERN propose de relancer la communication pour l'organisation des WOD et de remettre en place les récompenses attribuées aux clubs participants pour un montant total de 1000 euros en bons d'achat, répartis comme dans le passé. Le Bureau directeur valide cette proposition.

10. Date du prochain Bureau directeur

Le prochain Bureau directeur est prévu le 19/03/2021.

Fin de réunion à 19h55

Le Président
Michel EDIAR

Le Secrétaire Général
Jean-Philippe STEFANINI

